

BOURSE AUX PROJETS 2017

Le Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale d'une Épargne Solidaire "Graines Citoyennes" souhaite soutenir pour une durée maximale de 5 ans des porteurs de projets locaux, innovants et énergétiquement vertueux, en création ou en développement, sous différentes formes juridiques : sociétés de capitaux (SARL, SA, SAS, EARL) ou solidaires en statut coopératif (SCOP, SCIC) ou associations loi de 1901.

La structure ou l'activité soutenue doit avoir au moins un des objectifs suivants :

- **social** : réponse à un besoin local de développement de lien social par la création d'emploi ; insertion par l'activité économique dans le cadre d'une gestion éthique de l'entreprise (pérennité de l'emploi) ..
- **environnemental** : agriculture biologique, énergies renouvelables, mobilités douces...
- **culturel** : promotion de la diversité culturelle, éducation populaire de proximité

Modalités d'intervention du CIGALES "Graines Citoyennes" :

Accompagnement personnalisé par les membres du CIGALES

Durée d'engagement : 5 ans

Entreprises :

- en prenant des parts en fonds propres (en dessous de la minorité de blocage
- sous réserve de la première forme ci-dessus, par un apport en compte courant d'associé

Coopératives :

- en souscrivant des titres participatifs

Associations :

- soit par un apport avec droit de reprise
- soit en souscrivant des titres associatifs

(Dans tous les cas, une convention définira les montants souscrits, les modalités d'entrée, de rétribution et de sortie.)

Calendrier et déroulé de la Bourse aux projets 2017 :

1. **Dossier d'inscription** à demander à l'adresse suivante : grainescitoyennes@laposte.net
2. **Possibilité d'un entretien préalable** en rencontrant un ou deux membres de Graines Citoyennes,
3. **Dépôt du dossier d'inscription** du 1er septembre au 15 octobre,
4. **Jury courant novembre** composé des membres de Graines Citoyennes et d'un ou deux « experts » parmi nos partenaires.